

Gérard CAUDRON

Maire



Vice -Président de la Métropole Européenne de Lille

Nous, Maire de Villeneuve d'Ascq,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 et L2213-2,

Vu l'Article L 113-2 du Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques, donnant lieu au paiement d'une redevance et notamment les Articles L2125-1 et 2125-4,

Vu la Délibération n°VA_DEL2016_175 relative aux droits d'occupation du domaine public pour emprise de travaux

Considérant qu'il faut modifier l'article 1 de notre arrêté N°2021-28318 du 30 mars 2021 concernant des travaux de démontage de la grue G1 du chantier Open R, boulevard Van Gogh, sur une partie du domaine public, il convient de prendre toutes dispositions pour en permettre leur réalisation et garantir la sécurité des usagers,

N° 2021- 28370.

ARRETONS

Article 1.

L'article 1 de notre arrêté N°2021-28318 du 30 mars 2021 est modifié de la façon suivante :

A compter du 19 mai 2021 et jusqu'au 21 mai 2021, l'entreprise SOGEA CARONI est autorisée à occuper provisoirement une partie du domaine public, boulevard Van Gogh face au chantier Open R entre la rue du Vercors et le pont des Sciences, afin de réaliser les travaux cités ci-dessus.

N° 2021- 28370.

Article 2.

Les autres articles de notre arrêté N°2021-28318 du 30 mars 2021 restent inchangés.

Article 3.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification aux intéressés.

Article 4.

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Lille et Monsieur le Commandant de Police de Villeneuve d'Ascq sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille,
- SDIS 59 Direction Générale Opérationnelle CS 2068 -59028 LILLE Cedex,
- Monsieur le Directeur de TRANSPOLE à MARCQ-EN-BAROEUL,
- Police municipale de VILLENEUVE D'ASCQ,
- Entreprise SOGEA CARONI 106, quai de Boulogne CS 60164 59053 ROUBAIX CEDEX.



Fait à VILLENEUVE D'ASCQ,
Le 16 avril 2021,
Le Maire,
Gerard CAUDRON.

Affiché le : **22 AVR. 2021**